

**HORS
SÉRIE**

212 PAGES

Créations françaises

La crème de l'architecture
et du design !



SHOPPING

Les secrets
de la french
attitude

ARCHI ET DESIGN

Les 50 créateurs
d'aujourd'hui
et de demain

RENDEZ-VOUS

Douglas Kennedy,
Patrick Jouin,
Sarah Lavoine...

M 05747 - 34H - F: 19,90 € - RD



HEUREUSE DISPARITION

ARCHITECTE BONA-LEMECIER

ARTISTE XAVIER VEILHAN (ADAGP, PARIS, 2017)

LOCALISATION BUSSY-SAINT-MARTIN (77)

PROGRAMME RÉHABILITATION DU CHÂTEAU DU PARC CULTUREL DE RENTILLY EN LIEU D'EXPOSITION POUR LE FRAC ÎLE-DE-FRANCE

PHOTOS MARTIN ARGYROGLO, FLORIAN KLEINFENN (PORTRAIT) | TEXTE NADÈGE MEVEL

Au cœur d'un magnifique parc de plus de 50 hectares se trouvait un vieux bâtiment qui n'avait plus de château que le nom. Aujourd'hui totalement recouvert d'acier inoxydable poli miroir par les architectes Philippe Bona et Élisabeth Lemercier, associés à l'artiste Xavier Veilhan, il a retrouvé son lustre d'antan, et plus encore.

Le Frac Île-de-France (Fonds régional d'art contemporain), créé en 1983, occupe depuis 2002 un grand espace situé dans le 19^e arrondissement parisien nommé Le Plateau. Il jouit dorénavant d'un deuxième site d'exposition, un lieu

tout à fait singulier, à trente kilomètres à l'est de la capitale, au sein du Parc culturel de Rentilly. Ouvert depuis 2006, celui-ci accueille une résidence d'artistes, un fonds documentaire sur l'histoire de l'art et un festival des arts de la rue. Ne sachant que faire de son château délabré, décision est prise de le mettre à la disposition du Frac afin de pérenniser les collaborations entre les deux institutions. Mais il y a beaucoup à faire pour rendre fonctionnelle et séduisante cette vieille bâtisse pesante et maniérée construite en 1954 sur les ruines du château originel. Et ce sont justement ses indéniables défauts qui vont inspirer les architectes. Puisque tout le monde s'entend sur sa disgrâce et qu'il est impossible de le démolir pour des raisons économiques et sentimentales, alors faisons-le disparaître du paysage ! Pour ce faire, les concepteurs décident de le recouvrir totalement d'un bardage en acier inoxydable poli miroir et de fenêtres sans tain. L'effet est saisissant : paré de cette peau plissée, le bâtiment, dont on lit encore la composition des façades anciennes, reflète la végétation exceptionnelle qui l'entoure et semble ainsi se fondre dans le paysage. Valorisé par ce matériau aux allures précieuses, il reconquiert son statut de châtelain et se retrouve mis en scène de façon tout à fait irréaliste. Équipé de deux nouveaux plateaux d'exposition, il accueille désormais des manifestations d'art contemporain dans les meilleures conditions.



Parc culturel de Rentilly,

1, rue de l'étang, 77600 Bussy-Saint-Martin

www.fraciledefrance.com www.marneetgondaire.fr







Entretien avec Bona-Lemercier

En quoi la collaboration avec un artiste a-t-elle changé votre manière de concevoir le projet?

Plus qu'une collaboration, il s'agit avec Xavier Veilhan d'une curiosité réciproque qui dure depuis plus de vingt ans. Nous partageons d'ailleurs la même propension à nous intéresser à d'autres formes d'art ou d'art appliqué. Par conséquent, ce projet commun s'est développé de façon très naturelle et en continuité avec nos travaux précédents. La différence est que, pour l'occasion, nous avons fusionné, et pour cela avons conjugué nos exigences sans compromis. Cette fusion a engendré un type de projet particulier qui peut parfois gêner les artistes comme les architectes, mais que nous assumons volontiers. Si on le compare au système du 1% artistique,

nous pourrions dire qu'il s'agit d'un 200% architectural et artistique.

La réhabilitation d'un bâtiment ancien n'est-elle pas comparable à un acte d'amour? Comment avez-vous vécu celle-ci alors que personne n'était réellement attaché à ce château?

Le fait d'être confronté à un édifice sans valeur architecturale ou patrimoniale nous a donné beaucoup de liberté. Nous avons même envisagé de le démolir, sachant qu'il avait déjà été reconstruit plusieurs fois (au XIX^e puis au XX^e siècle). Nous avons cependant choisi de le conserver en prenant en compte le lien que les habitants de la région pouvaient avoir pour leur château, tout en proposant de lui offrir une troisième vie.

C'est le site environnant, le parc que nous avons aimé et que nous nous sommes attachés à valoriser : à l'extérieur par le reflet de son image diffractée dans la façade, et depuis l'intérieur en traitant les fenêtres par des châssis fixes plein cadre comme autant de tableaux orientés sur le paysage.

Œuvre architecturale, œuvre artistique, la limite est tenue ici; où la situez-vous vous-même? Et d'ailleurs, doit-elle être définie?

Nous ne pensons pas qu'il faille trancher et le Cnap (Centre national des arts plastiques), qui l'a intégrée dans la commande publique, a reconnu l'œuvre artistique et architecturale sur un même plan.